

Apartheid : « Prêcher un catéchisme républicain ne suffira pas »

Apartheid : « Prêcher un catéchisme républicain ne suffira pas »

LE MONDE | 24.01.2015 à 10h32 • Mis à jour le 24.01.2015 à 14h48 | Propos recueillis par [Sylvia Zappi](#) et [Jean-Baptiste de Montvalon](#)



Lors de ses vœux à la presse, le 20 janvier, le premier ministre a dénoncé « un apartheid » dont serait, selon lui, victime une partie de la population française. « Les émeutes de 2005, qui, aujourd'hui, s'en rappelle ? a interrogé Manuel Valls. Et pourtant, les stigmates sont toujours présents : la relégation périurbaine, les ghettos, ce que j'évoquais en 2005 déjà, un apartheid territorial, social, ethnique, qui s'est imposé à notre pays, la misère sociale, auxquels s'additionnent les discriminations quotidiennes, parce que l'on n'a pas le bon nom de famille, la bonne couleur de peau, ou bien parce que l'on est une femme. »

En se référant à l'apartheid, cette politique ouvertement ségrégationniste mise en œuvre en Afrique du Sud de 1948 à 1991, le chef du gouvernement a provoqué de vives réactions. En juin 2005, alors ministre de l'intérieur, Nicolas Sarkozy avait déjà suscité la polémique en promettant de « nettoyer au Kärcher » une cité de La Courneuve. Si les mots des responsables politiques sont de plus en plus forts, c'est que la situation qu'ils dénoncent ne s'est guère améliorée depuis une trentaine d'années. Intégration, emploi, logement, éducation, laïcité... De nombreux chantiers laissés en jachère ont resurgi après les tueries de Charlie Hebdo, de Montrouge et du magasin juif de la porte de Vincennes.

Historien, directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales, Gérard Noiriel est l'auteur de nombreux ouvrages, parmi lesquels Le Creuset français. Histoire de l'immigration (XIXe – XXe siècle), publié en 1988.

Manuel Valls a dénoncé l'existence d'« un apartheid territorial, social, ethnique ». Ces mots vous paraissent-ils pertinents ?

Gérard Noiriel : C'est une façon d'insister, avec des mots plus forts que dans le passé, sur ce qui a

Apartheid : « Prêcher un catéchisme républicain ne suffira pas »

été répété depuis trente ans au sujet de zones qui sont dans des situations d'exclusion économique et sociale.

Le terme d'apartheid peut renvoyer à une énième dénonciation du communautarisme. Ou à une dénonciation des discriminations, ce qui impliquerait une redéfinition des politiques de la ville que l'on ne distingue pas très bien pour l'instant. Je crains que, d'ici un mois, on retombe dans la routine antérieure.

Je suis très réticent à faire, comme certains, le lien entre ces attentats et la question de l'intégration. C'est faire un amalgame en établissant des connexions qui sont tout sauf évidentes. Par ailleurs, la question du terrorisme sur le sol français ne date pas d'aujourd'hui.

En 1894, le président de la République Sadi Carnot a été assassiné par un anarchiste italien. En 1932, un autre président, Paul Doumer, a été tué par un terroriste qui voulait se venger du fait que la France n'avait pas suffisamment soutenu les Russes blancs pendant la guerre civile qui avait suivi la révolution de 1917...

La France a connu plusieurs vagues d'immigration depuis la fin du XIXe siècle. Ont-elles engendré des réactions de rejet ? Quelles en sont les causes ?

Lors de l'assassinat de Sadi Carnot, un amalgame immédiat a été fait à l'égard de l'immigration italienne et des violences se sont produites dans plusieurs villes, notamment à Lyon. Des milliers d'Italiens ont préféré quitter la France.

Ces réactions de rejet se sont toujours produites dans un contexte de tension ou de crise. Depuis la fin des « trente glorieuses », on constate l'incapacité absolue des gouvernements successifs à endiguer le chômage, à corriger les échecs de la politique de la ville, à éviter l'effondrement du tissu urbain. Tout cela a touché d'abord les fractions les plus fragiles et les plus exclues de la population.

Celles-ci sont très souvent issues de l'immigration, mais il ne s'agit pas d'un « problème d'immigration ». C'est le chômage, cette forme majeure d'exclusion, qui pose la question de l'intégration, étant entendu que l'immigration est toujours une situation de handicap au départ, puisque les Etats font venir les immigrés pour les tâches les moins bien rémunérées et considérées dans la société.

Certains estiment que la religion musulmane serait par elle-même un obstacle à l'intégration...

Cela me rappelle les vieux discours antisémites qui affirmaient sans cesse que depuis deux mille ans les juifs ne s'étaient jamais intégrés dans la nation française à cause de leur religion. Ces discours ont abouti aux lois raciales de Vichy. L'histoire peut nous permettre de comprendre les dangers auxquels nous expose ce genre de raisonnements.

L'accusation de communautarisme est-elle nouvelle dans l'histoire française de l'immigration ?

Le mot est apparu à la fin des années 1980, lors de la première affaire du voile islamique. Mais la réalité qu'il est censé désigner est ancienne, et me semble caractéristique du discours républicain à la française. C'est la hantise de « la nation dans la nation », expression employée dès la fin du XIXe

Apartheid : « Prêcher un catéchisme républicain ne suffira pas »

siècle à l'encontre des juifs et des Italiens pour dénoncer des menaces imaginaires contre la République.

Que pensez-vous du langage utilisé par les politiques pour parler de ces sujets depuis trente ans ?

Je me suis lancé dans des recherches sur l'histoire de l'immigration, dans les années 1980, avec l'espoir que le développement de nos connaissances sur cette dimension essentielle de notre histoire contemporaine suffirait pour discréditer les discours xénophobes que commençait à répandre le Front national.

Mais j'ai constaté que la connaissance et la raison ne servaient à rien dans ce domaine. Quand on livre le débat uniquement aux passions politiques et aux intérêts médiatiques, il y a peu de chance que la vérité y trouve son compte.

Faut-il tout attendre de l'école ?

En faisant porter tout le poids des responsabilités éducatives sur le milieu scolaire, on risque de culpabiliser le monde enseignant, tout en dédouanant les autres acteurs de la scène culturelle de leurs responsabilités. Si l'on veut réellement lutter contre « l'apartheid culturel », il faut prendre à bras-le-corps la question de l'éducation populaire, pour l'adapter aux exigences de notre temps.

Depuis plusieurs années, je travaille avec des travailleurs sociaux et des artistes pour développer de nouvelles formes d'intervention dans les quartiers populaires. Mais j'ai pu constater que ce genre de démarche n'intéressait ni les élites (universitaires, créateurs...) ni les pouvoirs publics.

Les crédits sont en chute libre et les aspirations culturelles des travailleurs sociaux, qui sont pourtant des relais indispensables pour la transmission des connaissances et des valeurs démocratiques, sont ignorées, voire même niées. Beaucoup d'entre eux se sentent complètement abandonnés.

Que pensez-vous des mesures symboliques envisagées, comme demander aux élèves de se lever quand le professeur rentre dans la classe ?

On s'expose à de fortes désillusions si l'on croit qu'il suffira de prêcher un catéchisme républicain pour résoudre les problèmes de la jeunesse. L'histoire de la République montre que la laïcité a toujours été un enjeu de luttes entre une conception disciplinaire et une conception ouverte, tournée vers l'émancipation des citoyens. Le refus du consensus, en particulier à l'adolescence, doit être géré dans la compréhension. Sinon on renforce les gens dans leur sentiment d'injustice.